Décision | Générale | colonial

Décision n° 128 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES.

n° 128

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	**Date de publication** 11 février 1947
Numéro JO n° 2 du 28/02/1947	**Date du numéro** 28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'un mois, est accordé au sergent milicien Osman Ali, mle 368, de la 2° compagnie de milice. Durant son congé, le sergent milicien Osman Ali percevra sa solde dégagée de tous acces soire.